La charte du multimédia à la médiathèque

Utilisation des équipements multimédias

- La carte d'abonné est strictement personnelle : elle ne peut pas être prêtée à un tiers pour l'utilisation des postes multimédias.
- L'utilisateur s'engage à respecter le matériel et à ne pas introduire de logiciel et de virus informatique dans le système.
 - La Médiathèque se réserve le droit d'interdire ou de limiter à tout moment l'utilisation des supports de mémoire amovibles (CD-RW, clés USB...).
 - L'utilisateur ne doit pas chercher à modifier la configuration informatique mise en place. Il doit signaler toute anomalie constatée au début et pendant l'utilisation des postes multimédias.
- L'utilisateur s'engage à ne pas gêner les autres utilisateurs et à avoir une attitude correcte envers les utilisateurs et le personnel.
- Un utilisateur maximum par poste informatique.

L'accès au multimédia pourra être différé en cas de problèmes techniques.

Règles et conseils concernant l'usage d'Internet

La Médiathèque, dans le cadre de ses missions en matière d'information, de loisirs et de culture propose un accès à Internet pour compléter ses propres ressources.

- Conformément à la législation, l'utilisateur s'engage à **ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents qui :**
 - o portent atteinte à la dignité de la personne,
 - o présentent un caractère pornographique ou dégradant,
 - o incitent à la haine raciale,
 - o constituent une apologie du crime ou de la violence.
- Les informations que vous trouverez sur Internet devront être utilisées conformément aux droits d'auteur.

La Médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information proposée par les sites.

Les sites ne sont pas censurés, vous pouvez trouver sur Internet des documents dont la nature est susceptible de vous choquer ou de choquer vos enfants. La Médiathèque ne saurait en être tenue pour responsable.

La Médiathèque se réserve le droit de bloquer (temporairement ou définitivement) certains sites Internet pouvant entraîner des problèmes de sécurité.

Respect de la charte

- La Médiathèque se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs ; la liste des sites consultés est mémorisée poste par poste sur le serveur.
- La Médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public ou qui ne respecterait pas les règles de la présente Charte.
- Les utilisateurs qui chercheraient à détourner l'esprit ou la lettre de la présente Charte, peuvent se voir retirer leurs droits d'accès au multimédia, sans remboursement du prix de leur cotisation.
- Le personnel communiquera les faits, dès qu'il en aura connaissance, à la Direction de la Médiathèque.
- La Médiathèque décline toute responsabilité en cas de non respect des règles de la présente Charte par l'utilisateur.